

Évaluation du risque « prions » et procédures associées

Dans un contexte de vigilance, la maîtrise du risque "prions" est intégrée parmi les préoccupations des institutions françaises. Cette session vous propose de faire le point sur la réglementation actuelle et ses implications pratiques.

Prérequis	Aucun prérequis.
Durée	1 jour / 7 heures
Tarifs	Inter 350€ / personne / Intra nous consulter
Evaluation	Évaluation de la qualité de la formation. Evaluation des acquis par QCM individuels pré et post-formation.

► Objectifs

Être capable de mettre en œuvre les prescriptions réglementaires concernant la prévention du risque «prions».

► Public

Ensemble des personnes appelées à concevoir ou à mettre en œuvre les procédures liées au risque «prions».

► Moyens pédagogiques

Pédagogie active et participative (diaporamas spécifiques, alternances d'exposés, de mises en commun d'expériences et d'études de cas...).

► Programme

1 Les ATNC et le MCJ :

Du Kuru au nouveau variant – données épidémiologiques – modes de transmission – évolution de la réglementation

3 Evaluation des risques :

Antécédents du patient – degré «d'infectiosité» tissulaire – nature de l'acte à réaliser

5 Les enregistrements :

Système documentaire – traçabilité des actes, des patients et du matériel – archivage – formation du personnel et audit des pratiques – matériovigilance

2 Les procédés d'inactivation :

Regroupement en fonction de l'efficacité – description des principaux procédés – sécurité du personnel

4 Processus à mettre en oeuvre :

Prétraitements, lavage(s), rinçage – inactivation, stérilisation, destruction ou séquestration – évacuation des effluents – environnement du patient

6 Synthèse